

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNAF  
Caisse nationale des allocations familiales

#### Décision du 13 octobre 2014 portant délégation de signature

NOR : AFSX1430863S

Le directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales,  
Vu le code de l'action sociale et des familles (CASF);  
Vu le code rural, et notamment son article L. 732-1;  
Vu le code de la sécurité sociale (CSS), et notamment ses articles L. 217-3, L. 223-1 et suivants, L. 224-1 et suivants, R. 223-1, R. 224-1 et suivants et R. 226-1 et suivants;  
Vu le code du travail, et notamment ses articles L. 2323-27 et L. 2323-28;  
Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée;  
Vu le décret du 5 septembre 2013 portant nomination du directeur de la Caisse nationale des allocations familiales - M. LENOIR (Daniel);  
Vu la décision du 30 avril 2014 portant règlement d'organisation de la CNAF,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Marianne GRENIER-DRANEBOIS, directrice de la mission de la gestion des dirigeants, à la direction du réseau, pour signer, dans le cadre de la gestion de l'établissement public et pour son personnel, les pièces suivantes:

- la correspondance courante de la mission de la gestion des dirigeants;
- les demandes d'achat de biens ou de services adressées au pôle gestion de la commande publique;
- les validations du service fait ou la réception des biens pour les biens et services livrés;
- les validations des états de frais du personnel;
- les ordres de mission du personnel en métropole pour la mission.

#### Article 2

Le secrétaire général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

#### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris ainsi que sur le site Internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

Fait le 13 octobre 2014.

*Le directeur général,*  
D. LENOIR

*Le directeur du réseau,*  
V. RAVOUX

*La directrice de la mission  
de la gestion des dirigeants,*  
M. GRENIER-DRANEBOIS